



L'actualité de la communauté

- Présentation du nouveau bureau - Les projets

MENUT
Recyclage

NOUS ACHETONS



Les épaves automobiles
Les ferrailles agricoles
Les ferrailles d'usine
Tous les métaux :
(diverses ferrailles, cuivre, laiton,
aluminium, zinc...)

PAIEMENT COMPTANT
enlèvement possible par camion grue

MENUT RECYCLAGE

CHARTRES - Z.I. René CASSIN - Route de Sours
Tél. : 02 37 34 43 51 - www.menut.fr

CHANTIER OUVERT
du Lundi au Samedi matin

ALKEA

Vérandas, Fenêtres,
Stores, Volets Roullants

Plus de 10 années
d'expérience

Le conseil - La qualité

Jean-Yves LOISTRON



Osez la différence
avec votre artisan local

DEVIS GRATUIT

5, ruelle du Grand Sentier - 28000 CHARTRES
Tél./Fax : 02 37 21 68 69 - email : jy.loistron@wanadoo.fr

POULLARD

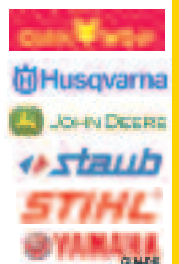
Prix 2002
Environnement - Artisanat



Terrassement
Démolition
Recyclage
Matériaux

3, rue de l'Ormeteau - 28300 LÈVES
Tél. : 02 37 21 37 94 - Fax : 02 37 21 11 11

GARDEN EQUIPEMENT
Matériel d'Espaces Verts



Z.A. LE VALLIER - 1, rue Paul-Langevin (face à Décathlon)
28300 MAINVILLIERS - CHARTRES
Tél. 02 37 366 888 - Fax : 02 37 21 63 56
E-mail : garden-equipement@wanadoo.fr



**SOCIÉTÉ
D'AMÉNAGEMENT
ET D'ÉQUIPEMENT
D'EURE-ET-LOIR**

1, rue d'Aquitaine - B.P. 40062
28112 Lucé

Tél. : 02 37 33 31 80
Fax : 02 37 30 85 78
email : accueil@saedel.fr

www.saedel.fr

**Aménageur et partenaire
du développement
économique**

de la Communauté de Communes de l'Orée de Chartres

Extension de la Zone d'activités
de Bois-Paris



Zone Artisanale de Morangez



Zone Industrielle de Gellainville

Renseignements Communauté de Communes de l'Orée de Chartres :

02 37 22 30 34

La communauté de communes de l'Orée de Chartres est née en décembre 2000, grâce à la volonté de plusieurs élus de s'associer pour réaliser un projet de développement commun. En rassemblant les moyens et les énergies, une communauté de communes permet en effet de mieux répondre aux besoins des habitants et d'œuvrer au devenir d'un territoire.

Aujourd'hui, la communauté de communes exerce de nombreuses compétences que nos différents conseils municipaux ont choisi de lui déléguer. Vie économique, enfance et jeunesse, animations culturelles, loisirs, transports, environnement... Au travers des services qu'elle gère et des projets qu'elle initie, l'Orée de Chartres contribue d'une manière essentielle au développement, à l'aménagement et à l'animation de notre bassin de vie, pour l'ensemble de ses habitants.

Les grandes réussites de la communauté de communes sont le signe de son dynamisme et du travail que nous avons déjà mené : des innovations en matière de transport (la quasi-gratuité des déplacements pour les jeunes et la création de nouvelles lignes de bus), des travaux réalisés dans les zones d'activités pour permettre le développement des entreprises, la rénovation ou la construction d'équipements communautaires, le succès des programmes d'animation menés en faveur de la jeunesse, celui des

animations culturelles (après-midi Théâtre pour les Seniors, Festival Musical, etc.)...

Une fois les échéances électorales passées, cette dynamique a repris son cours, avec une nouvelle équipe motivée et mobilisée autour de projets ambitieux. Alors que l'offre de services pour les familles s'étend encore (pour la première fois cet été, le centre de loisirs de Sours accueillera les enfants dès l'âge de 3 ans), un programme d'investissements a en effet été présenté afin de permettre la construction d'équipements sportifs de qualité dans plusieurs de nos communes.

Je tiens à remercier les délégués communautaires qui m'ont renouvelé leur confiance pour conduire ces programmes. Ils seront menés avec la même implication et la même exigence, tant des élus que des fonctionnaires, au service de tous.

Christian Paul-Loubière

Président de la communauté de communes de l'Orée de Chartres



Directeur de la publication : Christian PAUL-LOUBIERE
Rédaction : CrélaCom 06 73 86 85 03, Commission Communication coordonnée par Philippe Galiotto
Crédit photos : Orée de Chartres, CrélaCom
Création, régie pub, impression : ATOCOM - 02 37 91 5000

Communauté de Communes l'Orée de Chartres
Place de l'Église 28300 JOUY
Tél. 02 37 22 30 34 - Fax : 02 37 18 05 92
E-mail : ccoree28@oree-chartres.fr
Site Internet : www.oree-chartres.fr
Secrétariat ouvert :
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
du lundi au vendredi

ont participé à la rédaction du contenu éditorial : Micheline BONNIN, Julie BOURGEOT, Guillaume DELERIVE, Alain LEMOINE, Brigitte MOREAU

SOMMAIRE

• Édito	3
• L'actualité de la Communauté	4
• Les finances de la communauté	8
• La vie de la communauté	10
• Agenda	18

Une équipe mobilisée pour le développement de nos territoires

C'est à la suite des scrutins municipaux des 9 et 16 mars derniers que s'est tenu le « troisième tour » des élections locales, avec le renouvellement des assemblées intercommunales et l'élection des présidents des communautés de communes, communautés d'agglomérations et communautés urbaines.

En France, près de 85 000 délégués communautaires ont ainsi été désignés par les conseils municipaux des communes membres de structures intercommunales.

Bureau et conseil communautaire

L'élection du bureau de la communauté de communes a eu lieu le 31 mars dernier. Élu par le conseil communautaire, il rassemble le président (« l'organe exécutif »), 5 vice-présidents et les représentants des communes membres de la communauté. Le bureau se réunit une fois par mois.



De gauche à droite, Philippe Pellard, Philippe Galiotto, Alain Bellamy, Christian Paul-Loubière, Gérard Besnard, Michel Préveaux

Composition du bureau :

Président : Christian Paul-Loubière, Maire de Jouy

1^{er} Vice-Président : Michel Préveaux, Maire de Gellainville, en charge du secteur « Développement économique »

2^e Vice-Président : Gérard Besnard, Maire de Morancez, en charge du secteur « Enfance Jeunesse »

3^e Vice-Président : Alain Bellamy, Maire de Clévilliers, en charge des « Travaux gros chantier et entretien »

4^e Vice-Président : Philippe Pellard, 1^{er} Adjoint à la Mairie de Sours, en charge du secteur « Sports et Loisirs »

5^e Vice-Président : Philippe Galiotto, Maire de Coltainville, en charge de l'animation du secteur « Communication »

Membres du bureau :

Geneviève Fontenas, 1^{re} Adjointe à la Mairie de Berchères-les-Pierres

André Julien, Maire de Berchères-Saint-Germain

Danièle Massot, Maire de Challet

Bernard Servin, Maire de Corancez

William Belhomme, Maire de Gasville-Oisème

Dominique Pétillon, Maire de Houville-la-Branche

Jean-Claude Richard, Maire de Nogent-le-Phaye

Monique Boudet, Maire de Poisvilliers

Jackie Ferré, Maire de Prunay-le-Gillon

Conseillers communautaires :

Mauricette Dhonneur, Christophe Dieu, Hervé Dubus, René Duflos, Michel Guérin, Claude Joseph, Claude Leleu, Antoine Malvos, Ludovic Nadeau, Thierry Pascal, François Peigné, Gismonde Rigaud, Christian Serive, Jacky Taranne, André Templier.

La signature de la convention de délégation de service public de la compétence Enfance Jeunesse avec l'ADPEP28 a été autorisée par délibération du conseil communautaire en date du 8 juillet 2008.

Le saviez-vous ?

L'intercommunalité concerne 91,7% des communes et 85,7% de la population française.

(Source : AdCF, chiffres 2008)

Une communauté de communes, pour quoi faire ?

Les premières formes de coopération intercommunale avaient comme objectif essentiel de partager les coûts de construction ou de gestion de certains équipements et de donner aux communes les moyens, ensemble, de rendre au public un service de qualité. Aujourd'hui, au-delà de cette vision technique et gestionnaire, il s'agit aussi de constituer un territoire commun de solidarité et de développement. Les communes mettent en commun les moyens et les énergies pour répondre aux besoins des habitants ; elles raisonnent également pour définir ensemble les axes et les modalités d'une politique d'aménagement et de développement cohérente, sur l'ensemble de leur territoire.

La communauté de communes a plusieurs missions, appelées « compétences ». Certaines sont obligatoires, c'est-à-dire définies par la loi pour toutes les communautés de communes, d'autres sont optionnelles et facultatives, choisies par les communes, en fonction de leurs enjeux territoriaux.

Les compétences obligatoires :

- Le développement économique

L'Orée de Chartres est chargée de l'étude, l'aménagement, la gestion et l'entretien des zones d'activités suivantes : ZA des Petites Ruelles à Jouy, ZA de la Fosse Blanche et du Bréharet à Gasville, Le Bois de Boisset à Coltainville, ZA de Gellainville, ZA des Ardrets à Morancez, ZA du Bois Paris et Jardin d'entreprises gérés dans le cadre du

syndicat mixte avec Chartres Métropole à Nogent-le-Phaye, ZA des Grouaches à Sours.

- L'aménagement de l'espace communautaire

Cette compétence concerne la révision ou la modification du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) qui définit l'évolution du bassin de vie et les priorités en matière d'habitat, de commerce, de zones d'activités et de transports.

Les compétences optionnelles et facultatives :

- Voirie,
- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Éducation, loisirs, sport et culture (incluant les programmes Enfance Jeunesse)
- Action sociale,
- Transports urbains.

Dans le domaine « Éducation, loisirs, sport et culture », les équipements suivants sont gérés par l'Orée de Chartres :

- le terrain de football et les vestiaires de Clévilliers,
- le terrain de baseball et les vestiaires de Gellainville,
- l'espace Culture Loisirs et le complexe sportif de Jouy,
- le terrain de football, le terrain multisports et le centre de loisirs sans hébergement de Morancez,
- le terrain de sports de Nogent-le-Phaye,
- le terrain multisports de Poisvilliers,
- les installations sportives du stade Pierre Delachaume à Sours

Comment notre communauté de communes est-elle financée ?

La Dotation Générale de Fonctionnement (D.G.F.) est versée par l'État à toutes les communautés de communes. L'Orée de Chartres, communauté à Taxe Professionnelle Unique (T.P.U.), perçoit également la taxe professionnelle versée par les entreprises et qui constitue sa principale source de financement. La T.P.U. est un taux uniforme sur le territoire du groupement, qui s'installe progressivement pendant une durée d'harmonisation. Ce lissage vient donc gommer les concurrences fiscales que se livraient, sur un même bassin, les communes entre elles.

Les communautés de communes à T.P.U. ont obligation de verser à leurs communes membres une attribution de compensation (A.C.) destinée à compenser la perte de produit de taxe professionnelle. Elle est fixée par une commission d'évaluation des charges, dans laquelle chaque commune est représentée. Une dotation de solidarité, à caractère facultatif, peut également être instituée.

Le personnel de l'Orée de Chartres

La communauté de communes emploie plusieurs personnes pour assurer ses différentes missions et gérer l'ensemble de ses projets.



Micheline Bonnin,
Directrice Générale
des Services



Alain Lemoine,
Contrôleur
technique



Julie Bourgeot,
Coordinatrice
Enfance Jeunesse



Flora Brière
Adjointe
Administrative



Roselyne Gauthier
Adjointe
Administrative



Rudia Kamtapareddy
Adjointe
Administrative

L'eau, c'est la vie

Les quinze communes de l'Orée de Chartres ont choisi de se regrouper au sein de la communauté de communes pour gérer un nouveau service, celui de « l'assainissement non collectif ». Derrière ce service se cache la volonté de préserver l'eau, ressource essentielle à toute forme de vie. La pollution est une menace qui provoque une dégradation des qualités naturelles de l'eau pouvant perturber tout l'écosystème. Or, les pollutions ne sont pas seulement dues à l'industrie, à l'agriculture ou aux grosses collectivités, elles sont aussi d'origine organique, provenant des eaux usées domestiques de chacun.

Dans notre société, chaque individu utilise environ 150 litres d'eau par jour et rejette la quasi-totalité sous forme d'eaux usées ! Puisqu'elle est indispensable à notre vie, l'eau doit rester potable ; la France comme les pays



d'Europe se sont engagés à protéger les milieux naturels et à assurer l'approvisionnement en eau potable, qui répond à une réglementation européenne fixant des normes de qualité. Lorsque ces seuils sont dépassés, l'eau est déclarée non potable.

Dans notre communauté de communes, on peut estimer à 800 000 m³ notre consommation annuelle. Captée dans les eaux souterraines, elle est distribuée chez les consommateurs puis, après usage, acheminée dans les stations de traitement, où plusieurs opérations visent à la débarrasser de ses polluants. Ce n'est qu'à la suite de ces traitements que l'eau retourne vers le milieu naturel.

Lorsqu'il n'existe pas de réseau d'assainissement, « de tout à l'égout », ce sont des dispositifs d'assainissement non collectifs qui sont chargés de traiter les eaux usées.

Les élus de la communauté ont décidé de gérer en commun la valorisation de ces dispositifs individuels afin d'assurer une meilleure protection du milieu naturel.

Il existe deux types d'assainissement :

- l'assainissement collectif
- l'assainissement non collectif

Lorsque les eaux sont collectées et arrivent dans une station d'épuration, l'assainissement est collectif. Ce sont les communes qui gèrent ce type d'assainissement. Lorsque les eaux sont traitées dans un système individuel (fosse septique), il s'agit d'un assainissement non collectif. C'est la communauté de communes qui est compétente pour ce type d'assainissement.

Les dispositifs d'assainissement non collectif doivent être conçus, implantés et retenus de manière à ne pas présenter de risques de contamination (Dispositions de l'arrêté du 6 mai 1996).

Au sein de l'Orée de Chartres :

- certaines communes disposent d'un assainissement collectif qui permettra, lorsqu'il sera complètement achevé, de relier toutes les habitations ;

- la plupart des communes disposent d'un assainissement collectif mais certaines habitations sont comprises dans des zones d'assainissement non collectif ;

Le service d'assainissement non collectif est prévu pour les habitations comprises dans ces zones que le réseau d'assainissement public « tout à l'égout » ne desservira jamais.

La Loi sur l'Eau impose de créer un service public d'assainissement non collectif (SPANC). Il relève des compétences de la communauté de communes. Le SPANC se chargera dans un premier temps d'établir un diagnostic sur les installations existantes des habitations situées dans les zones d'assainissement non collectif.

C'est au cours du 2^e semestre 2008 que sera mis en place le SPANC. Des réunions d'information auront lieu en temps voulu. Ce service géré par la communauté de communes fera également l'objet de diffusion de renseignements de manière collective et individuelle.

Le service du SPANC du Conseil Général apportera son concours, notamment pour toute nouvelle installation.

Bien-être Assistance
A côté de vous

Spécial anniversaire
du 13/06/08 au 01/12/08

**C'est notre anniversaire...
... et c'est aussi le vôtre !**

**Aux fidèles clients*
une coupe de cheveux
OFFERTE**
(sauf produits)
la semaine
de leur anniversaire
*clients de Bien-être Assistance
depuis plus d'un an.

Entretien Espaces Verts et Jardins
Plantations
Taille
Réalisation jardins potagers
Petit bricolage
Dépannage
Peinture
50% déductibles des impôts
Franck 06 83 23 78 14

Coiffure à domicile
06 82 93 04 38
Nathalie
Personnes dépendantes
50% déductibles des impôts

Transport de personnes
Toutes distances
Courses avec ou sans vous
Personnes en fauteuil roulant
Emmanuelle 06 82 93 04 38
50% déductibles des impôts

Informatique
50% déductibles des impôts
Dépannage
Installation
Formation

Entretien Espaces Verts
Petits travaux
Maçonnerie - Peinture
Multiservice entreprises
Franck 06 83 23 78 14
02 37 30 79 40
Bien Net Assistance

Nettoyage bureaux
Bureaux - Locaux - Labos
Toutes prestations de nettoyage
Repassage vêtements professionnels
06 10 43 09 18
Véronique
02 37 30 79 40 - 06 82 93 04 38
Bien Net Assistance

Centre de repassage et couture
Prise de linge à domicile
Sandra 06 17 96 23 17
50% déductibles des impôts

Aide à la personne
Tâches ménagères
Aide aux repas
Toilette - Linge
Télé assistance 24h/24
Animaux
50% déductibles des impôts

02 37 30 79 40 **06 82 93 04 38**
23, rue Jean Perrin - Le Val Luisant - LUISANT

**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
DENÈQUE
SAS FUNÉRAIRE**

**CRÉMATORIUM
02 37 36 19 19
CHAMBRES FUNÉRAIRES**

13, rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS ☎ 02 37 36 09 09 Fax : 02 37 21 43 03	Marbrerie du Loir 33, rue de Chartres 28800 BONNEVAL ☎ 02 37 47 30 10
33, rue de Beauce 28120 ILLIERS-COMBRAY ☎/Fax 02 37 24 00 87	rue Émile Grapperon 28150 VOVES ☎ 02 37 99 03 03

**Location, gestion, vente, syndic, défiscalisation
avec Citya Chapet-Fromont
on est "bien chez soi"**

Retrouvez tous nos biens sur
www.citya.com

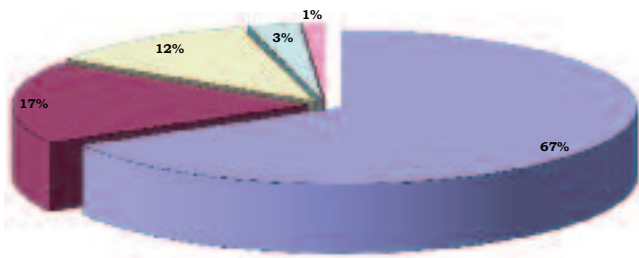
**CITYA
CHAPET-FROMONT
IMMOBILIER
bien chez soi**

40 boulevard Chasles - 28000 CHARTRES - 02 37 18 53 30
18 rue du Bois Merrain - 28000 CHARTRES - 02 37 218 948

LOCATION **GESTION** **VENTE** **SYNDIC** **DEFISCALISATION**

Les finances de la communauté

COMPTE ADMINISTRATIF 2007 Dépenses de fonctionnement



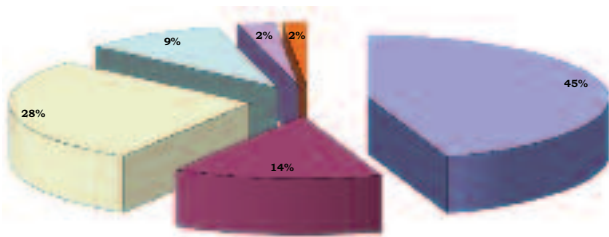
■ 014 - Attribution de compensation et dotation de solidarité	1 716 835,47 €
■ 011 - Charges à caractères générales.....	445 667,60 €
■ 012 - Charges de personnel et frais assimilés	301 302,11 €
■ 65 - Autres charges de gestion courante	72 891,46 €
■ Autre	31 482,56 €
.....	TOTAL : 2 568 189,20 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2007 Recettes de fonctionnement



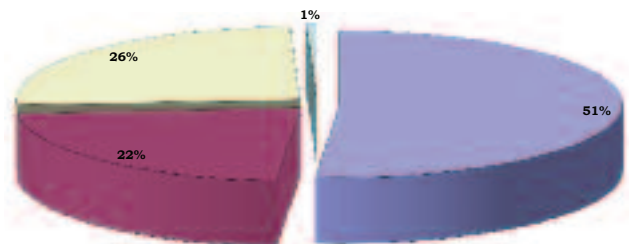
■ 073 - Impôts et taxes.....	1 868 979,00 €
■ 074 - Dotations, subventions et participations...	891 875,10 €
■ 075 - Autres produits de gestion courante	181 404,59 €
■ 076 - Produits financiers.....	49 180,00 €
■ 002 - Résultat de fonctionnement reporté	713 834,26 €
■ Autres.....	7 078,48 €
.....	TOTAL : 3 712 351,43 €

BUDGET 2008 Dépenses de fonctionnement



■ 014 - Attribution de compensation et dotation de solidarité.....	1 570 000 €
■ 011 - Charges à caractères générales.....	496 500 €
■ 023 - Virement à la section d'investissement	968 700 €
■ 012 - Charges de personnel et frais assimilés	336 100 €
■ 65 - Autres charges de gestion courante	87 200 €
■ Autres	55 720 €
.....	TOTAL : 3 514 220 €

BUDGET 2008 Recettes de fonctionnement



■ 073 - Impôts et taxes.....	1 900 000 €
■ 074 - Dotations subventions et participations ..	830 996 €
■ 002 - Résultat de fonctionnement reporté.....	947 339 €
■ Autres	20 881 €
.....	TOTAL : 3 699 216 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES 2007

☐ Solde d'exécution 2006.....	272 672 €
☐ Remboursement d'emprunt	46 583 €
☐ Équipements	1 594 458 €
- Centre de loisirs :	776 549 €
- Voiries de Z.A.E. :	421 892 €
- Terrain de Base-ball :	291 384 €
- Autres équipements sportifs & loisirs :	71 914 €
- Études pour programmes à réaliser :	16 935 €
- Aménagement locaux Orée :	13 528 €
- Divers :	1 238 €
- Diagnostic assainissement non collectif :	1 018 €

TOTAL : 1 913 713 €

SECTION D'INVESTISSEMENT PRÉVISION DÉPENSES 2008

☐ Solde d'exécution 2007.....	19 879 €
☐ Remboursement d'emprunts.....	49 778 €
☐ Équipements	1 202 793 €
- Réserve pour programmes à l'étude :	750 000 €
- Équipements communautaires :	65 648 €
- Gros entretien et aménagement des stades :	131 135 €
- Voierie de Z.A.E. :	105 926 €
- Diagnostic assainissement non collectif :	30 025 €
- Véhicule transport :	25 431 €
- Travaux accueil de loisirs :	26 202 €
- Divers et imprévus :	68 426 €

TOTAL : 1 272 450 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES 2007

☐ Fonds de compensation TVA.....	223 736 €
☐ Affectation de la section de fonctionnement	736 940 €
☐ Subventions.....	809 119 €
☐ Emprunts	94 531 €

TOTAL : 1 893 835 €

SECTION D'INVESTISSEMENT PRÉVISION RECETTES 2008

☐ Virement de la section de fonctionnement.....	968 700 €
☐ Fonds de compensation TVA	45 111 €
☐ Affectation de la section de fonctionnement	196 823 €
☐ Subventions.....	34 878 €
☐ Emprunts	7 088 €
☐ Divers	19 850 €

TOTAL : 1 272 450 €

PROGRAMMES PLURIANNUELS D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Afin de gérer les compétences qui ont été déléguées à la communauté de communes dans des conditions optimum, le conseil communautaire a soumis aux instances Départementales et Régionales un programme d'investissements, dont certains ont été retenus par le Conseil Général. Pour mener à bien ces projets ambitieux mais nécessaires à la satisfaction des besoins de tous les habitants, l'État et la Région sont aussi sollicités par la communauté de communes, représentée par son président, Christian Paul-Loubière.

- Complexe du pôle sportif de Jouy : un projet de reconstruction d'un coût TTC de 2 500 000 € a été proposé ; toutefois, une réhabilitation pour un coût de 1 304 000 € a aussi été étudiée. Ce sont au total 500 licenciés qui bénéficieraient ainsi d'un équipement adapté à leurs besoins.

- Vestiaires à Nogent-le-Phaye : deux études ont été avancées, l'une pour une construction traditionnelle d'un montant TTC de 514 000 € et l'autre pour une réalisation en préfabriqué d'un montant de 290 000 €.

- Équipement structurant à Sours : cet équipement devra faire l'objet d'une étude ; le Président a toutefois fait admettre au Département le principe d'un financement pour une structure d'accueil de jeunes enfants ou sportive d'un coût d'environ 2 088 000 €. Il sera nécessaire de présenter le projet, une fois finalisé à mi-parcours.

- Extension du centre de loisirs du pôle de Jouy. Depuis 2007, ce centre accueille les enfants de 3 ans et plus des communes regroupées à Jouy (Clévilillers, Challet, Poisvilliers, Berchères St Germain, Coltainville et Gasville-Oisème), ce qui rend nécessaires des aménagements supplémentaires. En 2007, deux tentes ont été implantées dans la cour pour accueillir les enfants durant les grandes vacances.

- Extensions de bâtiments sportifs à Morancez et Clévilillers, deux propositions : construction traditionnelle 305 000 € TTC et préfabriqué 50 000 € TTC.

- Chalet pour l'athlétisme à Jouy : 11 200 €

Le programme de terrains multisports n'a pu être retenu par le Département au titre des subventions accordées aux intercommunalités. Dans ces conditions, les communes obtiendront isolément un meilleur financement puisqu'elles peuvent prétendre au FDAIC et éventuellement à d'autres financements. La communauté de communes pourra, après décision du conseil communautaire, soutenir certains projets communaux par le biais de fonds de concours qui se substitueront à la DSC (Dotation de Solidarité Communautaire).

Les accueils de loisirs pour les 3-12 ans : des lieux pour grandir et s'épanouir

Par Julie BOURGEOT

En partenariat avec les PEP 28, l'Orée de Chartres organise toute l'année des accueils de loisirs à Jouy, Morancez et Sours. Pensés pour s'adapter à l'âge de chaque enfant et lui permettre de grandir et de s'épanouir tout en s'amusant, ces accueils sont encadrés par un directeur et des animateurs diplômés. Les enfants bénéficient d'activités variées, élaborées à partir d'un projet pédagogique qui évolue à chaque période de vacances (disponible sur simple demande auprès du directeur, en début de séjour).

Le planning d'activités vise à équilibrer les activités manuelles, sportives et culturelles. Pendant les vacances, il intègre une grande sortie par semaine (une par mois pour les enfants inscrits les mercredis). Le plus souvent possible, les enfants ont le choix entre plusieurs activités et des groupes sont régulièrement constitués pour adapter les activités à chaque âge.

Ce qui s'est passé dans les accueils de loisirs depuis janvier...

● À Jouy

Les mercredis

Les enfants ont découvert **l'art de la vidéo**, avec un thème principal pour réaliser films et montage : « les lutins bleus ». Entre écriture du scénario, mise en scène, prise de vues, etc., tous les aspects ont été abordés. Les enfants ont par ailleurs bénéficié de grands jeux, d'activités manuelles et de sorties et se sont rendus à un événement, conçu pour leur donner le goût de lire : « Délices de Lire », organisé par les PEP 28.

Vacances d'hiver

Durant les vacances de février, le fil rouge des activités était « **le vent** ».

Les enfants ont fabriqué de nombreux objets (moulins à vents, etc.) qu'ils ont ensuite gardés en souvenir. Cette énergie n'a plus de secret pour eux ! Ils ont également pris du bon temps à la base de loisirs Rigoulou et sont allés manger dans une pizzeria.

Vacances de Printemps

Le théâtre et la mode étaient au programme : fabrication de marionnettes, découverte du théâtre de Guignol, jeux scéniques, ... les enfants ont appris l'art de la mise en scène, avant de se rendre à un véritable spectacle de marionnettes ! Ils ont également passé une après-midi de fête à l'Atlantide : la discothèque était exceptionnellement ouverte aux enfants des accueils de loisirs du département ; tous étaient déguisés pour l'occasion !



● À Morancez

Les mercredis

Depuis septembre 2007, l'accueil de Morancez est ouvert tous les mercredis ! Pour cette première, le thème était « **les droits et devoirs des enfants** ». Des activités manuelles ont permis de monter une exposition le 25 juin, en partenariat avec l'Unicef. Les enfants ont aussi bénéficié d'activités scientifiques, de découverte de la nature, d'activités sportives et de sorties : visionnage d'un film au cinéma, visite de la caserne des sapeurs-pompiers, intercentre avec Jouy, journée à la patinoire et

aux chalets de Noël à Chartres, ... Elles leur ont permis de découvrir la communauté de communes et de développer un comportement citoyen.

Vacances d'hiver

Ces vacances étaient consacrées à **la découverte et l'apprentissage du tri et du recyclage des déchets** à travers différentes activités ludiques : jeux sur le tri, création d'objets et de jeux à partir de récupération (bouteilles, bouchons, journaux...). L'exposition des créations en fin de vacances a épaté les parents : avec des objets du quotidien, les enfants ont réalisé de véritables chefs d'œuvre ! Des jeux sportifs et des sorties étaient également organisés : hockey, rollers, vélo, trottinette, intercentre avec Le Coudray, base de loisirs et Museum à Rouen...

Vacances de Printemps

Autour du thème « **Le jeu : création et participation** », les enfants ont pu créer des jeux lors d'ateliers « bois », d'activités manuelles et sportives, d'ateliers « photo », ... Un intercentre avec Le Coudray, une sortie au complexe aquatique « Aquaval » à Nogent-le-Rotrou, un « Voyage à travers les continents » au Rigeard et une veillée « Jeux de bois en famille » ont également eu lieu.



Cet été dans les centres

● À Jouy

Du 7 juillet au 1^{er} août

Indiana Jones est de retour ! Les enfants, encadrés entre autres par Delphine, la Directrice, vivront de grandes aventures : intercentres avec Lèves et Champhol chaque semaine autour du thème de « **La route des Moulins** », découverte de l'environnement, mini-camps avec nuits sous tentes, sorties à la Bergerie de Rambouillet, au Labyrinthe de Beaugency, à la piscine Aquaval de Nogent-le-Rotrou, au zoo, à la base de loisirs de Saint-Quentin en Yvelines, rando vélo, accrobranche à Digny... Bref, des vacances chargées en émotions fortes !

Du 4 au 29 août

« À nous les jongleries et place au théâtre ! » : le programme est annoncé pour les enfants qui découvriront les **joies du théâtre et du cirque** avec Virginie, la Directrice, et toute une équipe d'animateurs attentifs. Un travail pédagogique autour du respect sera réalisé, à travers des jeux de théâtre et de mise en scène. Un certain nombre d'activités sont déjà prévues : course d'orientation, bataille navale, quizz, fabrication de costumes, montage de décors, chasse au trésor, piscine à Brou et à Aquaval, initiation au poney, sorties aux châteaux de Maintenon et de la Ferté St Aubin... Un journal de bord sera réalisé par les enfants pour raconter leurs aventures.

● À Morancez

Du 7 juillet au 1^{er} août

Les Jeux Olympiques débarquent, à travers la découverte de nombreux sports et pays ! L'équipe d'animation, encadrée par Emilie, la Directrice, a concocté un programme permettant aux enfants de **découvrir la communauté de communes et d'apprendre à vivre en collectivité**, grâce à des jeux, des activités manuelles et sportives, des veillées, la tenue d'un stand au marché... Des intercentres seront également organisés ainsi que des sorties à la piscine, un camp kayak pour les 8-12 ans, un camp au festival Rockyssimômes pour les 4-6 ans et surtout... deux grandes cérémonies d'ouverture et de fermeture des JO ! Enfin, en vue de l'organisation d'un camp mer aux vacances de printemps 2009, les enfants mèneront des actions pour récolter des fonds, permettant de baisser le coût du séjour pour les familles.

Du 4 au 29 août

Pour la seconde année d'ouverture de l'accueil de loisirs de Morancez en août, Jean-Louis, le Directeur, a prévu avec son équipe d'animation des vacances bien remplies avec chaque semaine, un nouveau thème. Les activités seront liées à la nature (fabrication de nichoirs, d'herbiers...), aux sports des JO, aux pays et cultures et au monde du spectacle. Des sorties sont également prévues : séances piscine à la Courtille et à Voves, équitation au Rigeard, base de loisirs de Papea, Petite Venise, base de loisirs de Cloyes... Le tout dans le but de **développer chez les enfants une sensibilité au développement durable, au respect de l'autre, à la solidarité et à la citoyenneté**.

Les transports vers les accueils de loisirs pendant l'été

Ils sont organisés gratuitement, sur inscription préalable :

- un transport Challet - Le Boullay d'Aschères - Clévilliers - Saint Germain la Gâtine - Berchères la Maingot - Poisvilliers vers l'accueil de loisirs de Jouy du 7 juillet au 1^{er} août (transport matin et soir, accueil à Poisvilliers de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30)

- un transport Coltainville - Gasville-Oisème vers l'accueil de loisirs de Jouy en juillet

- un transport au départ de Sours vers l'accueil de loisirs de Morancez du 4 au 29 août (transport matin et soir, accueil à Sours de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h)

● À Sours

Du 7 juillet au 1^{er} août

Les enfants seront pour la première fois accueillis dès l'âge de 3 ans à Sours ! Deux salles supplémentaires seront réservées aux plus petits : l'une consacrée aux temps de sieste, l'autre aux activités. Encadrés par Aïcha, la Directrice, aidée de ses animateurs, les enfants bénéficieront d'activités variées conçues pour **développer l'autonomie, la solidarité et l'échange** : intercentre avec Morancez, activités manuelles et sportives, jeux de coopération, pique-nique, grands jeux, sortie piscine, bowling,...

Comment s'inscrire dans les accueils de Loisirs ?

Le retrait des dossiers d'inscription s'effectue un mois avant le début des accueils dans chacune des mairies de la communauté de communes ou sur le site Internet www.oree-chartres.fr puis envoi du dossier complété aux **PEP 28, 1, rue du 14 juillet à CHARTRES (02 37 88 14 14)**.

Des informations complémentaires peuvent vous être fournies par **la Directrice du Centre de Jouy (02 37 22 33 88 ou 06 32 82 31 60)**, par **la Directrice du Centre de Morancez (02 37 28 43 10 ou 06 32 82 59 18)**, par les **PEP (02 37 88 14 14)**, ou par **la Coordinatrice au 06 74 83 89 44**.



Le Programme « Orée Jeunes » des 12-17 ans : des vacances entre loisirs éducatifs et prise d'initiatives

Le programme « Orée Jeunes » est le programme d'animations des 12-17 ans de l'Orée de Chartres, mis en place en partenariat avec les PEP 28. Il s'articule entre différents types de loisirs : journées à thème, stages divers, animations ponctuelles, séjours. Il peut vous être fourni par mail ou courrier sur simple demande auprès de la Coordinatrice.

Les lieux d'animation varient sur l'ensemble des 15 communes de la communauté et le transport en minibus est assuré gratuitement au départ de chacune d'entre elles.

Une pédagogie adaptée

Axé sur le développement de la prise d'initiatives, le programme d'animation des 12-17 ans a pour objectif d'aider les adolescents à se préparer progressivement à la vie d'adulte. Il privilégie donc les activités où les jeunes sont acteurs et décisionnaires et les animations citoyennes. L'équipe d'encadrement s'attache à ce que les jeunes puissent faire des propositions, organiser des activités pour les autres, faire des choix et les argumenter... Parce que faire par « soi-même » et s'investir permet de prendre confiance en soi et de développer sa personnalité.

Depuis janvier, plus d'une centaine de jeunes ont participé au Programme « Orée Jeunes », lors de différentes animations et séjours

L'après-midi « Théâtre » (gratuit)

du dimanche 20 janvier à Jouy où la troupe « Méli-Mélo » a présenté un spectacle humoristique intitulé « Grand-mère est amoureuse » ; les jeunes y ont assisté gratuitement et se sont investis dans l'organisation de cette journée en aidant à distribuer le goûter aux aînés de la communauté de communes : merci à eux pour l'accueil et la convivialité qu'ils ont réservé aux papis et mamies présents, qui ont beaucoup apprécié leur présence. Une rencontre avec les comédiens a clos l'après-midi.

Le stage de secourisme

organisé aux vacances de février, a permis à bon nombre de jeunes de passer le nouveau diplôme, dit PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) lors d'une session à Gellainville, en partenariat avec les Pompiers du Service Départemental de Secours et d'Incendie. Les diplômes ont été remis aux jeunes par Gérard Besnard, Vice-Président délégué à l'Enfance et la Jeunesse, lors

d'une cérémonie officielle le 17 juin dernier.

➔ 12 € par jeune, coût réel : 108 €

Le stage de formation au baby-sitting

organisé aux vacances de février à Gellainville, a permis aux jeunes désireux de se lancer dans la garde de jeunes enfants de se former en présence de professionnels de la petite enfance et d'acquérir les bases pour leur assurer bien-être et sécurité. Du change au biberon en passant par les jeux, les repas et la toilette, ils ont tout appris ! Grâce à l'attestation de formation qu'ils ont reçue, certains d'entre eux assurent depuis des gardes régulières pour des parents de jeunes enfants.

➔ 18 € par jeune, coût réel : 210 €

Le stage de danse hip hop

organisé aux vacances d'avril à Berchères-Saint-Germain, était encadré notamment par une animatrice d'atelier chorégraphique. Il a permis aux débutants comme aux plus avancés de s'initier à l'improvisation, tout en acquérant des bases techniques

lors de chorégraphies plus ou moins imposées. En fin de stage et sur volonté des jeunes, un véritable show a été présenté à leurs familles et amis : un exploit après seulement 4 jours de formation !

➔ 20 € par jeune, coût réel : 190 €

Les « colos ski » de février et d'avril

ont comme l'an dernier remporté un fort succès. Au total, ce sont 50 jeunes qui sont partis aux sports d'hiver à Cadéac, dans les Pyrénées. Entre ski, visite au marché, découverte des marmottes, rencontre avec un apiculteur, explications sur le fonctionnement d'une station de ski par un pisteur secouriste, respect de l'environnement et veillées, tous se souviendront de ces séjours riches en émotions. Pour le plus grand plaisir de tous, un film retraçant ces séjours a été diffusé le 17 juin dernier, lors du rendez-vous annuel « Orée Jeunes ».

➔ de 200 à 260 € par jeune en fonction des revenus, coût réel : 770 €



Cet été avec « Orée Jeunes »

Séjour « Cirque et Arts de la Rue » *du 08 au 11/07 au camping de Senonches*

3 nuits sous tentes, groupe de 16 jeunes encadrés par un directeur, une animatrice et un animateur de l'association « Le Cirque en Équilibre ». Au programme : séances de cirque quotidiennes (découverte de différentes disciplines, pratique...), animations multi-activités, découverte du milieu forestier, veillées organisées le soir
➔ **de 65 à 100 € par jeune selon les revenus (coût réel : 315 €).**

Journée « Animation à l'hôpital auprès des enfants malades », 16/07
Les jeunes proposeront des animations aux enfants hospitalisés cet été
➔ **gratuit (inscription obligatoire).**

Initiation Baseball

avec de jeunes Américains le 18/07 à Bonville, en partenariat avec le « French Cubs Baseball & Softball »
Initiation au baseball lors d'une journée de rencontre avec de jeunes américains. L'après-midi s'achèvera par un goûter pour tous les participants
➔ **5 € par jeune (coût réel : 30 €).**

Séjour « Eau et Forêt » en Corrèze
du 21 au 30/07 à Neuvic, au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Ce lieu, totalement dédié à l'éducation à l'environnement, bénéficie de locaux agréables et fonctionnels (chambres confortables, cuisine équipée et réfectoire, matériel péda-

gogique...); groupe de 30 jeunes encadrés par un directeur, trois animateurs, des intervenants pour les activités spécifiques. Au programme : voile, course d'orientation, baignade en lac, initiation pêche, animations sur l'eau et l'énergie, balade en gabare, accrobranche, animations multi-activités, animations « Environnement », veillées organisées le soir, visite du musée de la tannerie, découverte du milieu naturel...
➔ **de 210 à 295 € par jeune selon les revenus (coût réel : 903 €).**

À la rentrée

Vacances de la Toussaint

Stage Vidéo (sous réserve) et **Rencontre Hip Hop** pour les participants au stage hip hop des vacances d'avril 2008

Vacances de Noël

Stage Initiative : à vous de choisir ! Il s'agira d'organiser ensemble une semaine d'activités, d'après vos idées et vos envies. « **Orée Jeunes** » est à votre écoute, alors profitez-en et faites-nous part de vos souhaits !

Comment s'inscrire aux animations du Programme « Orée Jeunes » ?

Le retrait des dossiers d'inscription s'effectue auprès de la Coordinatrice Julie BOURGEOT (06 74 83 89 44) ou sur Internet à l'adresse : www.oree-chartres.fr puis envoi du dossier complété à la Coordinatrice, Service Enfance Jeunesse, 34, rue de Chartres 28 630 MORANCEZ. Compte tenu du nombre important de demandes que nous recevons, nous vous conseillons de vous inscrire le plus rapidement possible. Pour avoir les informations rapidement, vous pouvez vous abonner gratuitement à la newsletter « Orée Jeunes » qui informe par mail des activités pour les 12-17 ans avant chaque période de vacances scolaires (compléter le formulaire). Vous pouvez également demander à ce que les dossiers d'inscription vous parviennent par courrier dès qu'ils sont disponibles (appeler au 06 74 83 89 44). Vous pourrez ainsi vous inscrire dès ouverture des inscriptions. N'hésitez pas à contacter la Coordinatrice pour plus d'informations.

RECEVEZ LES INFORMATIONS DES CENTRES DE LOISIRS (3-12 ANS)

OU D'« OREE JEUNES » (12-17 ANS) PAR MAIL !

Vous disposez d'une adresse mail ?

La Communauté de Communes de l'Orée de Chartres vous propose de vous informer régulièrement de l'actualité des Centres de Loisirs (appelés désormais « Accueils de Loisirs ») ou du Programme « Orée Jeunes », à raison d'environ un mail avant chaque période de vacances !

Pour cela, complétez le formulaire ci-après et envoyez-le à :

Julie BOURGEOT – Service Enfance Jeunesse Orée de Chartres Mairie de MORANCEZ – 34, rue de Chartres – 28 630 MORANCEZ

MERCI D'ÉCRIRE TRÈS LISIBLEMENT

Je souhaite recevoir les informations :

Lettre d'info (3-12 ans) **Lettre d'info (12-17 ans)**

Nom et prénom de l'enfant ou du jeune :

Date de naissance : Age :

Adresse : Code postal : Commune :

Tél. fixe : Tél. portable : E-mail :



La communauté de communes a investi dans un second minibus !

Depuis décembre 2005, la communauté de communes disposait déjà d'un minibus permettant d'assurer le transport des jeunes au départ des 15 communes qui la composent vers les lieux d'animation, ainsi que le transport des enfants des accueils de loisirs entre structures ou vers les lieux de sorties. Mais le succès remporté par les différentes animations était tel qu'il fallait à chaque période de vacances louer un second véhicule afin de pouvoir assurer le transport de tous et le bon fonctionnement du service enfance-jeunesse.

Décision a donc été prise par la communauté de communes d'investir dans l'achat d'un second véhicule permettant le transport de 9 personnes (dont le chauffeur), pour un investissement d'un montant de 25 430 € TTC. Elle dispose donc depuis avril 2008 d'un second minibus, de type Fiat Ducato, très bien équipé (climatisation, lecteur CD, vitres tein-



tées...). Surtout, cet achat a été pensé pour s'adapter aux besoins des structures jeunesse : en plus de sa fonction de transport de personnes, sa grande hauteur et ses sièges complètement amovibles permettront dès cet été d'acheminer le matériel de camping (tables, tentes, frigo, marabouts, etc.) sur les lieux de mini-camps et séjours courts des enfants et des adolescents.



LHERMITE
Équipement - Loisir

2 rue Jean-Perrin "Le Val Luisant" (face au rond-point) 28600 LUISANT - Tél. : 02 37 30 25 67

Kubota STIHL VIKING HONDA JOHN DEERE

Activités sportives

Une équipe de Seniors 2 pour une approche ludique du baseball

Par Guillaume DELERIVE

Depuis le 28 juin, Les Seniors-2 accueillent sur le terrain de baseball de Gellainville les joueurs débutants, à partir de 16 ans.

Les seniors sont champions régionaux 2008 !

Le 8 juin dernier, sur le terrain de baseball de Gellainville, les Frenchcubs ont confirmé leur domination dans le championnat régional Centre, dont ils sortent invaincus, en remportant la finale qui les opposait à Joué-les-Tours. L'aventure continue donc pour cette équipe, qui évoluera dans le championnat de National-2 au début du mois de septembre.

La création d'une équipe loisir : les seniors-2

Dans sa dynamique actuelle, l'effectif senior augmente. L'arrivée de nombreux joueurs cette année, ainsi que le retour d'anciens « Frenchcubs », décida récemment les dirigeants du club à créer une nouvelle équipe : les seniors-2.

« La création de cette « équipe 2 » est l'occasion de pouvoir proposer une approche plus ludique du baseball. »
Guillaume DELERIVE, coach.

« Nous voulons transmettre à cette équipe notre passion pour le baseball à travers des entraînements essentiellement basés sur le jeu. Les fondamentaux techniques de ce sport y seront également abordés au fur et à mesure » Manu PRÉVEAUX, coach.

Accueillant tous les joueurs à partir de 16 ans, les seniors-2 s'entraînent deux fois par semaine depuis le 28 juin sur le terrain de baseball de Gellainville, aux horaires suivants :

- Le jeudi soir de 19h00 à 21h00
- Le samedi de 17h00 à 19h00



Les Seniors, champions de Région Centre pour la deuxième fois consécutive

Toutes les équipes des Frenchcubs :

- Les Seniors 1, baseball compétition, à partir de 18 ans
- Les Seniors 2, baseball loisir, à partir de 16 ans
- L'équipe de Softball mixte : garçons et filles à partir de 15 ans
- Les Cadets, à partir de 10 ans
- Les Benjamins, à partir de 6 ans

Contacts :

Caroline MARTIN, présidente :
06 87 08 41 38
Site Internet du club :
<http://frenchcubs.free.fr>

Activités culturelles

5^e Festival Musical de l'Orée de Chartres : 400 mélomanes étaient au rendez-vous !

Voyage musical sur la mythique Route 66 aux USA

C'est au Saloon de Clévillier's City (salle des fêtes !) qu'a débuté ce 5^e festival avec « RN10 COUNTRY » et ses 6 mercenaires de la musique, le samedi 17 mai.

Soirée dans la pure tradition country où se sont mêlées agréablement musique et danse. Aux guitares, à la basse, harmonica, banjo et batterie, musiciens et chanteurs étaient accompagnés par l'école de danse « Blue Way », dirigée par Nadia et Michel Wind, sur des airs tantôt Rock, Blues ou plus traditionnels. Ce fut l'occasion pour certains de s'initier à la danse country !



« Le son des églises de Harlem » a séduit un large public

Chaleureuse ambiance en l'église de SOURS, ce samedi 24 mai, qui accueillait le groupe lillois « GOSPEL UNITED » rassemblant des artistes des quatre coins du monde. Avec humour et ferveur, ces voix puissantes et pures nous ont offert un Gospel authentique. Il faut dire qu'il était impossible de résister à toute la troupe ; au charismatique leader new-yorkais, Rafee Mc Camery, à la voix sensuelle de Marie Claire Carole, à la pétillante Sabrina Belmo, toutes deux martiniquaises et sans oublier Cécile Cuvelier, de la Réunion. Magnifique spectacle à 100 à l'heure, avec, au final, le célèbre Oh ! Happy Day repris en chœur par tous les spectateurs.



« Grand-Mère » a séduit l'Orée de Chartres !

Chaque année, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) propose un rendez-vous théâtre aux aînés de l'Orée de Chartres. L'hiver dernier, deux représentations ont eu lieu, le 20 janvier à la salle des fêtes de Jouy et le 10 février à la salle des fêtes de Sours. La troupe « Méli-Mélo » du Coudray y a interprété « Grand-Mère est amoureuse » d'Yvon Taburet, une pièce joyeuse servie par 10 acteurs pétillants ! Cette comédie bien rythmée a rencontré un vif succès : 445 personnes se sont déplacées, 186 à Jouy et 259 à Sours, soit 100 participants de plus que l'année dernière. Le transport, organisé en bus par l'Orée de Chartres, a permis à 40 personnes de se rendre sur les lieux du spectacle. Tous ont pu profiter du quatre-heures servi pendant l'entracte par les jeunes de l'Orée et les membres du CIAS.



Country, Gospel et Boogie,

« Mr Boogie Woogie », l'apothéose !

C'est dans le superbe Moulin de LAMBOURAY que s'est achevé ce festival, le samedi 31 mai, avec Mr BOOGIE WOOGIE & son Bluesband qui a fait un tabac. Les 165 personnes présentes se souviendront pendant longtemps de cette soirée exceptionnelle. Il faut dire que Eric-Jan Overbeek, alias Mr Boogie Woogie, est impressionnant par la vitalité et l'ardeur de son jeu et ses qualités de show man n'ont laissé personne indifférent. Son talent a été récompensé puisqu'il a eu l'honneur de recevoir le titre de Meilleur pianiste de Blues Européen. Le public ne s'est pas trompé !



Ce festival organisé à l'initiative de la communauté de communes de l'Orée de Chartres a reçu le soutien du Conseil Général d'Eure et Loir. Un grand merci au service technique de Jouy, au personnel de la mairie de Sours, à Mr Daxer et Nono qui nous accueillent au Moulin de Lambouray, ainsi qu'aux bénévoles des associations organisatrices qui ont contribué au bon déroulement de ce festival : Comité des fêtes de Clévilliers-Challet, l'Espace Musical de Jouy et la Section culturelle de l'amicale de Sours.

Rendez-vous en mai 2009 !

Quelques pistes pour créer une association

La création d'une association est un acte simple, qui ne nécessite que les trois modalités suivantes :

- rédiger le contrat d'association (les statuts),
- être au moins 2 personnes,
- avoir un siège social (une adresse).

Il suffit donc que deux personnes au minimum se mettent d'accord sur l'objet de la future association, qu'elles en rédigent les statuts, en précisant son nom, son but, ses dirigeants, la personne habilitée à la représenter... ; elles en indiquent le siège social ou l'adresse (qui peut être celle du domicile d'un des membres) et l'association a dès lors une existence juridique.

La déclaration de l'association n'est pas obligatoire. Dans ce cas, l'association agit sous la responsabilité personnelle de chacun de ses membres. Cependant, la déclaration et la publication donnent la capacité juridique, c'est-à-dire, la possibilité d'administrer des biens, de recevoir éventuellement des subventions, de soutenir une action en justice et de passer des contrats.

Pour déclarer une association, il faut déposer les statuts à la préfecture, où l'on remet aux membres de l'association un récépissé. La mention de la création de l'association paraît ensuite au Journal officiel. Cette simple démarche assure la personnalité juridique à l'association.

Depuis le 5 mars 2008, la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a ouvert dans ses locaux un Guichet Unique des Associations de l'arrondissement de Chartres. Les bénévoles réalisent désormais en un seul lieu leurs formalités déclaratives et bénéficient d'informations actualisées sur le monde associatif. Pour faciliter ces démarches, une nouvelle édition du « Guidon », le guide pratique de l'association de l'Eure-et-Loir est parue ; ce document complet est disponible en mairie ou sur Internet, à l'adresse suivante : <http://www.guidon.asso.fr>.

Pour plus d'informations :

DDJS d'Eure-et-Loir – 15 place de la République – 28019 CHARTRES CEDEX

Tél. : 02 37 20 50 98

Horaires d'ouverture : 9h/12h – 14h/17h

Agenda

BERCHÈRES-LES-PIERRES

Juillet

Dimanche 13 Retraite aux flambeaux et feu d'artifice organisés conjointement avec Morancez

Lundi 14 Fête Nationale (Buffet républicain et jeux)

Septembre

Samedi 13 Fête Patronale

Dimanche 14 Fête Patronale, exposition artisanale, Bric à brac

Lundi 15 Fête Patronale

Octobre

Samedi 4^e Soirée repas dansant à Thème du Club Vive la Vie

Dimanche 12 Repas des Anciens

Novembre

Mardi 11 Commémoration de l'Armistice 1918

Samedi 22 Soirée du Football

BERCHÈRES-ST-GERMAIN

Juillet

Dimanche 13 Soirée Barbecue – Comité des Fêtes

Lundi 14 Fête du 14 juillet à Saint-Germain – Feu d'artifice

Septembre

Vendredi 26 Assemblée Générale - A.F.R.

Samedi 27 Pot des nouveaux arrivants – Comité des Fêtes

Octobre

Samedi 25 Soirée dansante – Amicale des Sapeurs Pompiers

Vendredi 31 Fête d'Halloween – A.F.R.

Novembre

Mardi 11 Commémoration de l'Armistice

Vendredi 21 Soirée Beaujolais – Comité des Fêtes

Décembre

Vendredi 5 Téléthon

Samedi 6 Téléthon

Samedi 13 Père-Noël – Petites Canailles

CHALLET

Septembre

Dimanche 7 Vide-grenier

Novembre

Date non fixée Spectacle avec la troupe le "Théâtre Buissonnier"

Décembre

Dimanche 14 Arbre de Noël

CLÉVILLIERS

Octobre

Dimanche 19 Repas des Aînés

Décembre

Dimanche 14 Arbre de Noël

COLTAINVILLE

Septembre

Dimanche 7 Vide-grenier – Comité des Fêtes

Novembre

Dimanche 16 Repas des Anciens

Décembre

Samedi 6 Arbre de Noël – Comité des Fêtes

GASVILLE-OISÈME

Juillet

Dimanche 6

et Lundi 7 Sortie à l'Armada à ROUEN – Les Blés d'Or

Septembre

Vendredi 12 Assemblée Générale – Foyer Activités Rencontres

Octobre

Dimanche 19 Balade familiale (environ 7 km) – Foyer Activités Rencontres
Vente annuelle – Les Blés d'Or

Novembre

Samedi 8 Sortie rencontre à Ouzouer le Marché – Les Blés d'Or

Mardi 11 Repas des Anciens – Commune

Vendredi 14 Festival Top In Humour – "La Compagnie de l'étourdi"
Samedi 15 Festival Top In Humour
21 h 00 "Tremplin des P'tits Rieurs"
22 h 00 "Les Xomils"

Décembre

Vendredi 5

au Dim. 7

Téléthon - Foyer Activités

Rencontres

Jeu

di 18

Repas de Noël – Les Blés d'Or

GELLAINVILLE

Juillet

Lundi 14 Fête Communale

Septembre

Samedi 13

et Dim. 14

Foire aux Vins

Novembre

Vendredi 7

Assemblée Générale – Outil en Mains

Mardi 11

Cérémonie Armistice 1918

Dimanche 23

Repas des Anciens

HOUVILLE LA BRANCHE

Juillet

Dimanche 13 Banquet 14 juillet – Commune

Septembre

Dimanche 28^e

Fête Patronale – Commune

Novembre

Mardi 11

Cérémonie officielle – Commune
Séance théâtrale – Groupe Théâtrale

Vendredi 14

au Dim. 16

Séance théâtrale – Groupe Théâtrale

Vendredi 21

au Dim. 23

Séance théâtrale – Groupe Théâtrale

Vendredi 29

au Dim. 30

Séance théâtrale – Groupe Théâtrale

Décembre

Vendredi 12

Arbre de Noël – Commune

JOUY

Juillet

Dimanche 13^e Retraite aux flambeaux Feu d'Artifice – Comité des Fêtes

Lundi 14

Revue des pompiers et repas champêtre – Pompiers et Comité des Fêtes

Samedi 19

Tournoi de Pétanque – La Boule Jovienne

ISOLATION EXTERIEURE - RAVALEMENT
DEMOUSSAGE - RECOLORATION TOITURES

Entreprise qualifiée Agrément QUALIBAT

RIVRAY

02 37 28 18 81

Bureaux
CHARTRES

Devis sans engagement

ATELIERS ET DÉPÔT À ROUVRAY-ST-FLORENTIN

ISOLATION DES COMBLES • GOUTTIÈRES ALU
FENÊTRES ET VOILETS P.V.C./ALU • SOUS-TOITS P.V.C

**MAY**

TRAVAUX PUBLICS

Tél. : 02 37 31 61 60

Nogent-le-Phaye - BP 30237 28004 Chartres

Septembre

Dimanche 14 Tunning – Team Chrono 28

Samedi 20

et Dim. 21 Tournoi de Pétanque & repas – La Boule Jovienne

Week-end du Patrimoine – Musée l'Ecurie

Samedi 27 Soirée – ASDLJ

Octobre

Samedi 4

et Dim. 5 Tournoi de Pétanque & repas – La Boule Jovienne

Samedi 11 Soirée dansante – Comité des Fêtes

Samedi 18 Banquet des Aînés – Commune

Novembre

Mardi 11 Cérémonie Armistice 1918 – Commune

Samedi 15
et Dim. 16 Marché de Noël – APE

Jeudi 20 Le Beaujolais nouveau – Comité des Fêtes

Samedi 22 Soirée – E.S. Jouy – St Prest Section Football

Samedi 29 Soirée – La Boule Jovienne

Décembre

Samedi 6 Sainte-barbe – Pompiers

Samedi 13 1^{re} représentation du Spectacle de Noël – Théâtre

Samedi 20 2^{de} représentation du Spectacle de Noël – Théâtre

MORANCEZ

Juillet

Dimanche 13 Repas – Retraite aux Flambeaux et Feu d'artifice sonore

Octobre

Dimanche 9 Repas des Aînés

Novembre

Dimanche 16 Théâtre

Mardi 18 Repas - Club des Anciens

Dimanche 30 Thé Dansant des Anciens Combattants

Décembre

Samedi 6
et Dim. 7 Téléthon

Dimanche 21 Marché de Noël

Mercredi 31 Réveillon - ASL

NOGENT LE PHAYE

Septembre

Samedi 6 Concours de boules – Amicale des Sapeurs Pompiers

Dimanche 28 Concours de manille – Club du Sourire

Octobre

Samedi 25 Repas "Brochettes" – FNACA

Novembre

Samedi 29
et Dim. 30 Téléthon

Décembre

Vendredi 5
au Dim. 7 Téléthon

POISVILLIERS

Juillet

Dimanche 6 Sortie VTT

Vendredi 11 Repas

Septembre

Dimanche 21 Bric à brac

Décembre

Dimanche 21 Arbre de Noël

PRUNAY-LE-GILLON

Juillet

Dimanche 13 Repas du 14 juillet – Bal populaire

Lundi 14 Fête Nationale

Septembre

Vendredi 12
et Sam. 13 Animation champêtre - Association Sauvetage de l'Eglise

Octobre

Samedi 4
au Mer. 8^{er} Fête patronale de la Saint-Denis - Fête Foraine

Samedi 4 Concert à l'église – Association Sauvetage de l'Eglise

Dimanche 5 Bric-à-brac – Association des Parents d'Elèves

Mardi 7 Assemblée Générale – Amicale des Anciens élèves

Samedi 11 Soirée Musiclub

Samedi 18 Loto – Familles Rurales

Novembre

Samedi 8 Loto – Association Sauvetage de l'Eglise

Mardi 11 Commémoration Guerre 1914 – 1918

Mardi 18 Assemblée Générale – Section Gym

Samedi 22 Soirée - Comité des Fêtes

SOURS

Juillet

Mardi 1 Remise Dictionnaires ou Atlas enfants entrant en 6^e

Dimanche 13 Amicale – Retraite aux Flambeaux et bal

Septembre

Vendredi 12 Assemblée Générale – Culturelle
Assemblée Générale – Chasse

Vendredi 19 Assemblée Générale – A.P.E. Ecoles Publiques de Sours
Jeunes Sapeurs

Pompiers – Assemblée Générale

Samedi 20
et Dim. 21 Fête Patronale – Amicale

Dimanche 21 Randonnée pédestre (le matin) – A.S. Sours-Rando

Bric à brac – Jeunes Sapeurs Pompiers

Vendredi 26 Assemblée Générale – A.S. Sours-Rando

Octobre

Vendredi 3
au Dim. 5^{er} Représentations – Théâtre

Vendredi 10
et Sam. 11 Représentations – Théâtre

Samedi 11 Animation – Amis de la Bibliothèque

Jeudi 16 Manille au 17 – Club Amitié

Dimanche 19 Repas des Séniors

Vendredi 24 Assemblée Générale – Ecole de Musique

Samedi 25 Soirée – Union Musicale

Novembre

Mardi 11 Commémoration armistice 1914 – 1918 – A.C. & P.G.

Vendredi 21 Assemblée Générale – Jumelage

Dimanche 23 10 h 30 Messe Sainte-Cécile Loto – Amicale

Décembre

Samedi 6^{er} Sainte-barbe - Sapeurs-pompiers

Samedi 6

et Dim. 7 Téléthon

Vendredi 12 Assemblée Générale – Union Musicale

Samedi 13 Marché de Noël et Soirée – Ecole Notre Dame

Marché de Noël – A.P.E. Ecoles Publiques de Sours

Assemblée Générale – Tir

Dimanche 21 Repas de Noël – Club Amitié

COMUNICATION **ATO.com**
Agence de communication

- Conseil en communication
- Création graphique
- Illustration
- Site en page
- Internet / Marketing
- Réseaux sociaux

ANJOUAN
RN 10 Bois-Peris
28630 Nogent-le-Phaye
Tél. : 02 37 91 5000
Fax : 02 37 91 5004
E-mail : atocom@wanadoo.fr

Locaux & Bureaux commerciaux : location de 30 à 1800 m² à la demande



C'est avec l'esprit libre qu'on avance

Agent Général

Assurances Paul NICOLLE

Assurances des entreprises, des professionnels et des particuliers
Dommages, responsabilités, véhicules, santé, assurances sur la vie, placements

1 bis, rue Pierre Maury 28300 JOUY
Tél. : 02 37 22 30 90 - Fax : 02 37 22 30 89
Email : assurancespaulnicolle@orange.fr

ORIAS : N°07015016

**INTER
LOCATION**

MATERIEL BATIMENT TP & INDUSTRIE

(Vente - Location)

CHARTRES - 02.37.34.20.02

Rocade Ouest
Parc Euroval
 28630 Fontenay S/Eure

**Tout pour le professionnel
et le particulier**

28200 CHATEAUDUN RN10 route de Tours Tél : 02. 37. 45. 03. 71	28100 DREUX ZI Nord Tél : 02. 37. 46. 49. 49	28630 NOGENT LE PHAYE RN10 Bois Paris Tél : 02. 37. 31. 65. 65	28400 NOGENT LE ROTROU ZA Val d'Huisne Tél : 02. 37. 54. 92. 92	28230 EPERNON ZAC les R. d'Houdreville Tél : 02. 37. 18. 01. 02
---	--	--	---	---

Société de Services en Informatique

depuis plus de 15 ans
12 collaborateurs - plus de 500 clients

- **Matériel**
PC, Serveurs, Imprimantes, Mac,...
- **Maintenance systèmes et réseaux**
Windows, Novell, Unix, Linux, MacOS
- **Logiciels de gestion**
API, Autocad, Sage, Azur...

- **Sécurité**
Solutions Antivirus, Firewall, sauvegarde déportée...
- **Téléphonie**
Standards, Voix sur IP

- **Formation** (sur site ou dans notre salle)
Bureautique
Imagerie numérique
- **Réseaux**
A.D.S.L.
Wifi (radio)
C.P.L. (courant porteur)

**“Le Silo” Rue de la Maladrerie
28630 LE COUDRAY - CHARTRES**
Tél. : 02 37 34 34 64 - Fax : 02 37 36 50 01
accueil@eri-concept.com - Site : eri-concept.com